

MAIRIE DE PARIS



Aire d'accueil des gens du voyage du Bois de Vincennes

À l'angle
de la Route du Fort de Gravelle et de
l'avenue de l'école de Joinville
PARIS 12^e



RÉSERVATION

Gestionnaire **VAGO**

06 11 02 27 28

**Du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h**

**Pour + d'infos
paris.fr/airegensduvoyage**

L'UN DE VOS PROCHES EST HOSPITALISÉ À PARIS ? CETTE AIRE D'ACCUEIL A ÉTÉ CRÉÉE POUR VOUS



Elle est composée de **13 emplacements** (de **2 ou 3 caravanes**) comportant **chacun** un espace cuisine, une douche et des toilettes, et d'une **aire de jeux pour enfants**.

LES CONDITIONS D'OCCUPATION

SOUS RÉSERVE DES EMBLEMENTS DISPONIBLES

- Disposer de la fiche de demande d'emplacement signée par l'hôpital (celle-ci conditionne la durée du séjour qui peut être prolongée de 15 jours au delà de la date de fin d'hospitalisation)
 - S'acquitter du forfait journalier
 - 2,50 €/jour/emplacement de 2 caravanes
 - 3,75 €/jour/emplacement de 3 caravanes
 - Régler ses consommations réelles d'eau et d'électricité relevées sur les compteurs individuels
 - Accepter et respecter le règlement intérieur
- Occasionnellement, et sous réserve de places disponibles, l'aire peut être ouverte aux itinérants pour une durée maximale de 7 jours.

MAIRIE DE PARIS
DIRECTION DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur